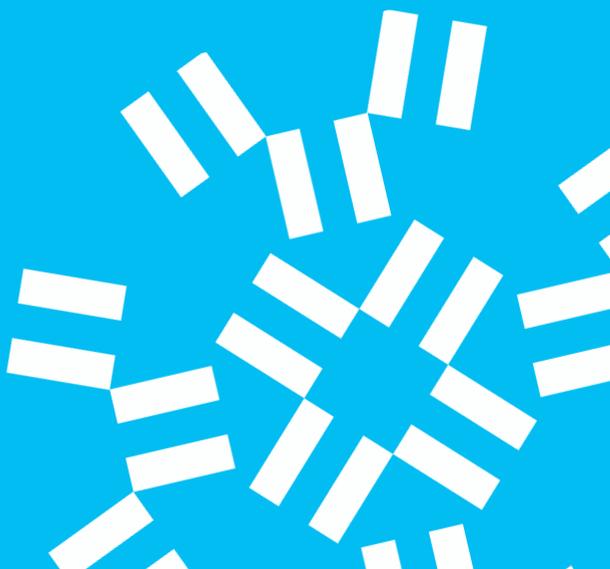




Université
de Rennes

GUIDE
DES FORMATIONS EN
ALTERNANCE
2023-2024



SOMMAIRE

FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE	3
L'UNIVERSITÉ DE RENNES	4
LES BONNES RAISONS DE CHOISIR L'ALTERNANCE	8
LES CONTRATS	10
TROUVER SON CONTRAT D'ALTERNANCE	12
LES ACTEURS DE L'ALTERNANCE	28
L'ALTERNANCE : DE LA CANDIDATURE À L'ENTRÉE EN FORMATION	14
LES AIDES POUR LES ALTERNANTS	16
ALTERNANCE ET HANDICAP	18

OFFRE DE FORMATIONS

BIOLOGIE
ENVIRONNEMENT
CHIMIE DU VIVANT

DROIT
SCIENCE POLITIQUE

ÉCONOMIE
GESTION

INFORMATIQUE
ÉLECTRONIQUE

MATHÉMATIQUES
ET APPLICATIONS

19

20

21

22

24

26

SANTÉ

SCIENCES SOCIALES
PHILOSOPHIE

PHYSIQUE
CHIMIE
GÉOSCIENCES

TECHNOLOGIES
SCIENCES INDUSTRIELLES

CONTACTS

26

26

27

28

30

Formation continue et alternance

L'alternance

Près de **100 diplômés** sont spécifiquement proposés en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Ils allient l'enseignement universitaire à la pratique en entreprise et confèrent une solide expérience sur le terrain, facilitant l'insertion professionnelle des étudiants.

La formation continue

De bac+3 à bac+5, toutes les formations de l'Université de Rennes sont accessibles en reprise d'études.

Chaque année, le SFCA accueille plus de **5 300 stagiaires** qui souhaitent gagner en qualification, valoriser leur expérience, ou engager une reconversion. Des dispositifs pédagogiques spécialement adaptés (enseignements à temps partiel, en soirée, à distance, en alternance) facilitent la réussite des stagiaires leur permettant de cumuler activité professionnelle et formation.

Révéléateur de votre avenir professionnel

Vous former à l'Université de Rennes, c'est vous donner les moyens d'être acteur de votre carrière tout au long de votre parcours professionnel. C'est vous aider à acquérir les compétences et les connaissances qui vous permettront de dessiner votre avenir professionnel.

L'Université de Rennes

L'Université de Rennes est un établissement public expérimental. Ouverte sur l'Europe et le monde, au cœur de la Région Bretagne et en lien avec Rennes Métropole et son écosystème, elle est bâtie sur une histoire commune et les atouts de ses membres fondateurs. Elle poursuit une ambition : relever les grands défis sociétaux d'un monde en transition en particulier dans les domaines de l'environnement, de la santé globale et du numérique.

L'Université de Rennes

Chiffres clés pour l'année universitaire 2021-2022*

37 200
étudiants

600
diplômes

12 000
diplômés
par an

Dont
2 300
en alternance

Près de
100
formations
en alternance

91 %
d'insertion
professionnelle
en licence pro et
en master

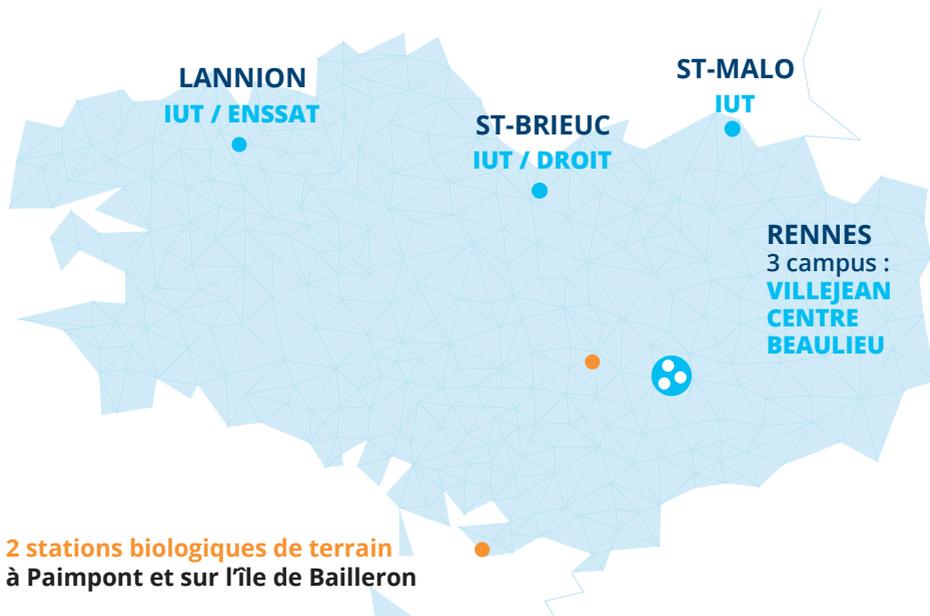
La Fondation de l'Université de Rennes

FONDATION
RENNES 1
Progresser Innover Entreprendre

- **Une mission** : rapprocher l'Université de Rennes et les entreprises
- **Des actions** : valorisation de la recherche, développement de l'international, amélioration de l'insertion professionnelle des étudiants
- **7 membres fondateurs**, 1225 dons et plus de 10 millions d'euros collectés depuis 2010

*Chiffres au 15 décembre 2022 extraits de la présentation de l'Université de Rennes univ-rennes.fr/presentation-de-luniversite-de-rennes

Des implantations dans toute la Bretagne



Thématiques de formation



Biologie
Environnement
Chimie du vivant



Physique
Chimie
Géosciences



Droit
Science politique



Santé



Économie - Gestion



Sciences sociales
et philosophie



Informatique
Électronique



Technologies
Sciences industrielles



Mathématiques
et applications

Les campus de l'Université de Rennes



Campus Beaulieu - Rennes

UFR Informatique - Électronique (ISTIC), UFR Mathématiques, UFR Sciences de la vie et de l'environnement (SVE), UFR Sciences et propriétés de la matière (SPM), UFR de Philosophie, Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUR), École Supérieure d'Ingénieurs de Rennes (ESIR), IUT de Rennes École normale supérieure de Rennes (ENS), École nationale supérieure de chimie de Rennes (ENSCR), Institut national des sciences appliquées de Rennes (INSA)



Campus Centre - Rennes

Faculté de Droit et de science politique, Faculté des Sciences économiques, IGR-IAE Rennes, Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) Sciences Politiques Rennes



Campus Santé de Villejean - Rennes

Faculté de Médecine
Faculté d'Odontologie
Faculté des Sciences pharmaceutiques et biologiques
École des hautes études en santé publique (EHESP)



Campus de Lannion

École Nationale Supérieure des Sciences Appliquées et de Technologie (ENSSAT)
IUT de Lannion



Campus de Saint-Brieuc

Antenne de la faculté de Droit et de science politique
IUT de Saint-Brieuc



Campus de Saint-Malo

IUT de Saint-Malo

Le service formation continue et alternance

Quelques chiffres (année universitaire 2021-2022)*



Près de **100**
diplômes en **alternance**



Environ **5 300**
étudiants et stagiaires



Plus de **2 300** apprentis
et alternants en contrat de
professionnalisation

et **3 000** stagiaires
de formation continue

La qualité de nos prestations reconnue

Le SFCA dispose de 3 reconnaissances qualité :

Depuis 2015, le service formation continue et alternance (SFCA) de l'Université de Rennes est engagé dans une démarche d'amélioration continue de ses services au bénéfice de ses stagiaires et alternants, des entreprises, et de tous ses partenaires internes et externes.

Cet engagement se traduit par l'obtention de plusieurs certifications :

- **QUALIOPi** pour la période 2022-2025
- **FCU - Bureau Veritas** pour la période 2020-2023
- **ISQ-OPQF** pour la période 2020-2024
(renouvellement suite à une première obtention en 2016-2020)



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPÉTENCES
VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE



Le SFCA s'engage à se conformer aux critères et exigences des certifications qualité dont il est détenteur concernant les prestations d'actions de formation continue, d'alternance (dont l'apprentissage) et de validation d'acquis de l'expérience.

Le périmètre exact de chaque certification, les critères audités, les catégories de prestations concernées et les référentiels sont consultables en détail sur le site internet du SFCA ([rubrique SFCA, Nos certifications qualité](#)).

*Chiffres au 1^{er} décembre 2022 extraits du Conseil consultatif du SFCA y compris effectifs CFA extérieurs, hors dispositifs de validation

Les bonnes raisons de choisir l'alternance

La combinaison gagnante entre enseignement à l'université et activité salariée pour une insertion professionnelle réussie

Obtenir un diplôme de niveau bac+3 ou bac+5

Les alternants suivent les mêmes enseignements qu'en formation initiale (formation à temps plein). Le diplôme obtenu est identique, il confère les mêmes possibilités de poursuite d'études et débouchés en termes de métier. Seule l'organisation pédagogique change.

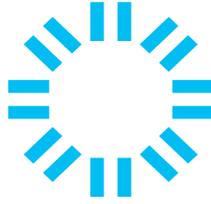
Profiter d'un enseignement « augmenté », plus riche

La force de la formation en alternance réside dans les échanges entre le temps en entreprise et le temps à l'université, deux périodes de formation qui s'enrichissent mutuellement. L'alternance permet de mettre en application les acquis théoriques et de les tester « grandeur nature » en entreprise. À l'inverse, l'alternance permet également de questionner les pratiques professionnelles et les méthodes de travail en les confrontant aux résultats des recherches et des enseignements universitaires.

Gagner en compétences métier et développer ses savoir-être

L'alternance est souvent l'occasion d'une première longue expérience professionnelle, une véritable porte d'entrée dans l'entreprise. Salarié à part entière, l'alternant se voit confier des missions et des responsabilités, apprend aux côtés de son tuteur et des autres professionnels, tout en bénéficiant de leurs conseils avisés. Dans ce contexte professionnel, l'alternant doit adopter une nouvelle posture, respecter ses engagements... En endossant ce « nouveau costume », il gagne en maturité et renforce son employabilité.





Être étudiant et salarié : un double statut avantageux

L'alternant est rémunéré. Il perçoit un salaire calculé sur un pourcentage du SMIC en fonction de l'âge, du niveau d'étude et du type de contrat d'alternance. Son statut de salarié lui procure les mêmes avantages que les autres employés de l'entreprise : congés payés, accès au comité social et économique (CSE), prise en charge des frais de déplacement, cotisation retraite au régime général et retraite complémentaire. L'alternant profite également du statut étudiant. Les apprentis disposent d'une carte d'étudiant qui donne droit aux réductions de transport, aux tarifs réduits au cinéma,...

Bénéficiaire de la gratuité des frais de formation

Les coûts de la formation sont pris en charge par l'entreprise d'accueil au travers de son OPCO (opérateur de compétences). L'alternant sous contrat d'apprentissage a l'obligation de s'acquitter de la **CVCC** ** (Contribution Vie Étudiante et de Campus). À l'inverse, les alternants en contrat de professionnalisation sont, quant à eux exonérés de cette cotisation.

Accéder plus facilement à l'emploi

Si l'on prend l'exemple des licences professionnelles*, l'insertion des diplômés par la voie de l'alternance est, dans les faits, plus rapide que pour les diplômés de formation initiale. 71,6 % (versus 52,9%) ont trouvé leur premier emploi en moins d'un mois. Un alternant sur deux a été embauché dans son entreprise de formation, contre seulement un stagiaire sur quatre.

À plus long terme, avantage également à l'alternance. Trente mois après leur diplôme, le taux d'insertion des anciens alternants est de 97,2%, contre 89,7% pour les diplômés de formation initiale. Ils bénéficient également d'un taux d'emploi stable supérieur de 18 points et d'un taux d'emploi cadres et professions intermédiaires supérieur de 8,4 points. Leur salaire net mensuel est supérieur de 112€ en moyenne.

*Source : enquête sur le devenir à 30 mois des diplômés de licence professionnelle, OSIFE (Observatoire de l'insertion professionnelle de l'Université de Rennes), septembre 2019

** Détails sur www.etudiant.gouv.fr/fr/cvcc-une-demarche-de-rentree-incontournable-955

Les contrats

Deux types de contrat pour le même objectif : monter en compétences en combinant travail en entreprise et formation théorique à l'université.

Le contrat d'apprentissage

Il s'adresse aux jeunes jusqu'à 30 ans, ainsi qu'à toute personne plus âgée, reconnue travailleur handicapé ou ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise.

Entreprises concernées

Le contrat d'apprentissage est ouvert aux entreprises du secteur privé (y compris les associations), aux entreprises de travail temporaire, aux entreprises d'activités saisonnières et au secteur public non industriel et commercial (dont les 3 fonctions publiques).

Rémunération

La rémunération minimum de l'apprenti est calculée en pourcentage du SMIC*. Elle dépend à la fois : de l'âge, de l'année de la formation suivie et du diplôme (B.U.T., licence professionnelle, master 1, master 2, diplôme d'ingénieur). Elle peut également varier selon la convention de branche ou la convention collective de l'entreprise.



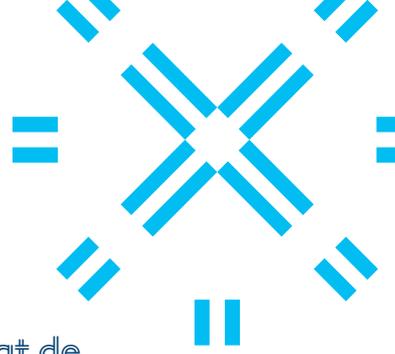
**Montant du SMIC : 1 709,28 € bruts/mois, au 01/01/2023 pour 35 heures hebdomadaires.*

L'apprenti reste exonéré de charges salariales jusqu'à un salaire de 79% du SMIC.

Salaire net = salaire brut (<79% du SMIC)

Simulation sur : www.alternance.emploi.gouv.fr

	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1 ^{er} année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	
2 ^e année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
3 ^e année	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	



Le contrat de professionnalisation

Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans ou aux demandeurs d'emploi de 26 ans et plus. Il est également ouvert aux bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation spécifique de solidarité (ASS) ou de l'allocation adulte handicapé (AAH).

Entreprises concernées

Le contrat de professionnalisation peut être conclu par une entreprise de droit privé ou un établissement public à caractère industriel et commercial. En revanche, il ne peut pas être conclu par un employeur public (État, collectivités territoriales et établissements publics à caractère administratif).

Rémunération sur la base du SMIC* (pour un diplôme égal ou supérieur au bac)

Moins de 21 ans	Au moins 65 % du SMIC
21 ans à 25 ans révolus	Au moins 80 % du SMIC
26 ans et plus	Au moins 100 % ou 85 % du salaire minimum conventionnel de branche si plus favorable

En contrat de professionnalisation, pas d'exonération de charges.
La rémunération peut aussi varier selon la convention de branche ou la convention collective de l'entreprise.

Trouver son alternance

Comme pour un premier emploi, il s'agit d'un véritable processus de recrutement. Il est impératif de vous préparer !

Faites un point en amont sur votre projet professionnel :

- Quel métier vous intéresse ?
- Quels types d'entreprises ?
- Quelles compétences et quelles qualités sont nécessaires ?
- Quelles missions vous motivent ?

Préparez votre CV et votre présentation

- Faites le bilan de vos compétences actuelles : savoir-faire, savoir être.
- Toute expérience peut avoir un intérêt : études, activités associatives, sport, jobs d'été, séjours à l'étranger... N'hésitez pas à les valoriser.

Pour vous accompagner dans vos recherches, l'Université de Rennes met à votre disposition son Career Center JobTeaser.

Plus de 2 800 offres, dans tous les domaines et toute la France vous attendent.

En 5 minutes seulement, créez votre profil, complétez votre présentation et joignez votre CV. Vous pourrez aussi vous appuyer sur les ressources mises à votre disposition (vidéos, tutos, fiches exercices ...) pour être prêt à candidater.

Le Career Center JobTeaser, c'est aussi des entreprises à suivre, des événements recrutement et des conférences métiers auxquels participer.

► univ-rennes.jobteaser



N'ignorez aucune piste

LinkedIn : créez votre profil ou mettez-le à jour en précisant votre future formation.

Consultez les pages entreprises et abonnez-vous à celles qui vous intéressent. Analysez leurs offres d'emploi et les profils recherchés.

Les autres jobboards : indeed, regionsjob, cadreemploi, wizbii, la bonne alternance... Vous y trouverez des pistes d'entreprises qui recrutent et des exemples de missions.

Les annuaires et portails professionnels spécialisés proposent très souvent des offres à pourvoir.

Votre réseau : parlez-en autour de vous (famille, amis, enseignants...). Faites fonctionner le bouche-à-oreille.

Les acteurs de l'alternance

Le responsable pédagogique

À l'université, il **pilote la formation**. Il **valide** le dossier de **candidature** de l'alternant et **approuve les missions** confiées en entreprise. Il **coordonne l'équipe pédagogique** : enseignants-chercheurs et professionnels associés. Il est **le garant du bon déroulement de la formation**, de l'entrée à la délivrance du diplôme.



Le Service Formation Continue et Alternance (SFCA)

L'équipe de chargé-e de mission et d'assistant-e de formation **gère la partie administrative** (suivi du contrat, attestation de présence, financement...). Au quotidien, ce sont **des interlocuteurs privilégiés..**

L'alternant

Il est **l'acteur principal** de sa formation, de l'**obtention** de son **diplôme** et de la **réussite** de son **projet professionnel**. Son **objectif** est d'**acquérir de nouvelles compétences** grâce à un **apport théorique et une mise en pratique** de ses acquis.



Le maître d'apprentissage

En entreprise, il assure la **transmission de savoir-faire et de méthodes de travail**. Il veille à la **réalisation des missions de l'alternant**. Il est **l'interface « entreprise » du tuteur pédagogique**.

Le tuteur pédagogique

À l'université, il **assure** le lien entre **l'acquisition théorique** en formation et **la mise en pratique** en entreprise. Il **veille** au **bon déroulement** de l'année de formation **de l'alternant** au sein de son entreprise et **assure** le **suivi pédagogique** sur la **réalisation des missions**. Il est **l'interface « organisme de formation » du maître d'apprentissage**.

L'ALTERNANCE : DE LA CANDIDATURE



JE CANDIDATE
en ligne



UNIVERSITÉ

JE SUIS ACCEPTÉ
en formation



► univ-rennes.fr/candidater



UNIVERSITÉ
(SFCA)

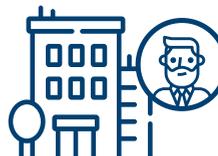
ÉDITION et TRANSMISSION à l'entreprise :

- Contrat CERFA pré-rempli
- Programme et planning
- Convention de formation



SIGNATURE

du contrat CERFA entre
le stagiaire, l'entreprise et le SFCA



ENTREPRISE

ENVOI DES DOCUMENTS

signés pour valider le

TURE A L'ENTRÉE EN FORMATION



Les aides pour les alternants

AIDES AU LOGEMENT

Aide MOBILI-JEUNE®

Cette aide s'adresse aux jeunes de moins de trente ans qui suivent une formation en alternance. Elle vient en complément des APL et son montant est en fonction du salaire perçu par l'alternant.

▶ mobilierjeune.actionlogement.fr

VISALE

La garantie VISALE (Visa pour le Logement et l'Emploi) est une caution locative accordée par Action Logement. Elle garantit le paiement du loyer et des charges locatives au propriétaire en cas de défaillance de paiement du locataire. Gratuite, elle vise à faciliter la recherche de logement en assurant le bailleur.

▶ visale.fr/tutoriels/visale-etudiant-alternant/

L'avance LOCA-PASS®

Il s'agit d'une avance sans frais du dépôt de garantie exigé à la signature d'un bail. Ce prêt à taux zéro est remboursable sur une durée maximale de 25 mois.

▶ locapass.actionlogement.fr

Les aides de la CAF

Différentes aides financières peuvent être accordées par la CAF : Allocation de Logement à caractère Social (ALS), à caractère Familial (ALF) ou encore Aide Personnalisée au Logement (APL).

▶ caf.fr/allocataires

Les logements du CROUS

Le CROUS vous accompagne dans votre recherche de logement sur les différents campus de l'Université de Rennes.

▶ crous-rennes.fr

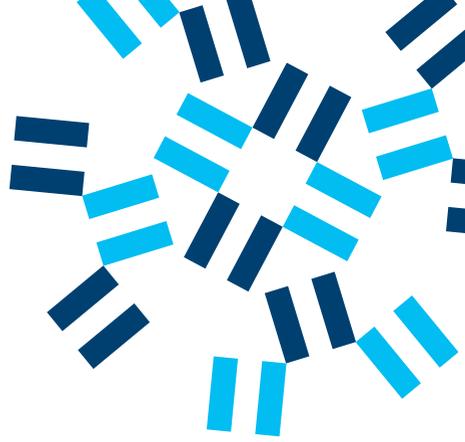
▶ trouverunlogement.lescrous.fr

LOKAVIZ

De la chambre chez des particuliers, à l'appartement en solo ou en colocation, de nombreux logements à louer sont référencés sur le site LOKAVIZ (label qualité du CROUS).

▶ lokaviz.fr





AIDES AUX TRANSPORTS

Abonnement TER BreizhGo

Des tarifs préférentiels sont proposés par la SNCF pour les moins de 26 ans sur les abonnements TER BreizhGo.

► ter.sncf.com

Participation de l'employeur

Au même titre que les autres salariés, la moitié de l'abonnement de transports publics de l'alternant peut être prise en charge par l'entreprise d'accueil.

► **Renseignez vous auprès du service RH de l'entreprise.**

Aide au permis de conduire

(uniquement pour les apprentis)

D'un montant de 500€, l'aide vous permet de financer une partie de votre permis de conduire.

Contactez votre interlocuteur SFCA pour constituer votre dossier.



AUTRES AIDES

La prime d'activité

Cette prime permet de bénéficier d'un complément de revenus d'activité professionnelle. Elle est accordée sous conditions de revenus, aux salariés et aussi aux alternants qui gagnent plus de 78% du SMIC. Pour savoir si vous êtes éligible, rendez-vous sur le simulateur de la CAF.

► caf.fr



Bon à savoir !

Les entreprises qui vous embauchent peuvent aussi bénéficier d'aides, dont l'aide exceptionnelle de 6 000 € pour l'embauche d'un alternant.

Alternance et handicap

L'Université de Rennes a fait de l'insertion des étudiants en situation de handicap une priorité.

Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Le Pôle Vie Etudiante (PVE)

assure l'accueil, le suivi et l'écoute des étudiants handicapés. Il est chargé d'instruire les demandes des étudiants sur tous les aspects liés à la vie étudiante : accès aux études, aménagement des examens, accompagnement à l'insertion professionnelle et à la vie sociale (participation aux activités sportives, culturelles, associatives... de l'université). Il informe les étudiants porteurs de handicap sur les mesures de compensation auxquelles ils peuvent prétendre. Il les conseille dans les démarches à entreprendre et les accompagne dans la mise en œuvre des mesures de compensation accordées.

Les aides

Deux types de mesures de compensation existent :

- des mesures d'aménagement des études
- des mesures d'aménagement des examens, contrôles continus et concours.

Référente au SFCA

Christine LOMBARD

Directrice adjointe du SFCA

christine.lombard@univ-rennes.fr

► formation-continue.univ-rennes.fr/handicap

Déclarer un handicap permanent ou une incapacité temporaire

Après un premier échange avec Christine LOMBARD, **la référente du SFCA**, qui vous mettra en relation avec le référent handicap du PVE dédié à votre formation. Il vous guidera dans vos démarches afin que des mesures d'accompagnement appropriées à votre situation soient mises en place. L'ensemble de ses mesures sont prises en concertation avec le médecin du service santé des étudiants (SSE).

Une fois ces étapes finalisées, la décision vous est notifiée ainsi qu'à toute personne et service impliqués dans la mise en œuvre des aménagements prévus (enseignants, service scolarité...).

En cas d'évolution de votre situation, vous devez informer le PVE de façon à ce que le dispositif d'accompagnement soit adapté. En cas de difficulté, n'hésitez pas à revenir vers la référente handicap du SFCA qui sera à votre écoute tout au long de votre formation.

Ce catalogue est un extrait de l'offre globale de formations de l'Université de Rennes.

N'y sont recensées **que les formations proposées en alternance**. Si vous ne trouvez pas la formation qui correspond précisément à votre projet, n'hésitez pas à consulter l'annuaire en ligne : formations.univ-rennes.fr

En raison de la nouvelle accréditation des formations de l'Université de Rennes et de la mise en œuvre de la réforme du Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.), **certaines informations sont susceptibles d'évoluer**.

Merci de vous référer à l'annuaire en ligne de l'offre de formations de l'Université de Rennes pour connaître en détail les années d'ouvertures à l'alternance des B.U.T. (année 1, 2 ou 3) : formations.univ-rennes.fr

Formations en Alternance



ENVIRONNEMENT - DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONTACTS

LP - Pratiques agricoles, aménagement rural, techniques alternatives et gestion écologique des ressources (PARTAGER)	7
M2 - Microbiologie fondamentale et appliquée (MFA)	7
M2* - Sciences de l'eau, parcours Hydrogéologie, hydro-biogéochimie, hydro-pédologie (HYDRO3)	7

MANAGEMENT DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

B.U.T. - Chimie, analyse, contrôle-qualité, environnement (ACQE)	8
B.U.T. - Génie biologique (GB), sciences de l'aliment et biotechnologie (SAB)	19
LP - Ingénierie des systèmes automatisés et robotique (ISAR)	8
M1 - M2 - Gestion de production, logistique, achats (GPLA), management industriel et supply chain management (MISC)	11
M2 - Management et administration des entreprises (MAE), biologie-gestion	7

SCIENCE DES ALIMENTS - R&D

B.U.T. - Génie biologique (GB), sciences de l'aliment et biotechnologie (SAB)	19
LP - Commercialisation des produits alimentaires (CPA), marketing, communication, vente	19
LP - Développement et recherche en art culinaire industrialisé (DRACI)	7
LP - Nutraceutique, compléments alimentaires et produits de santé à base de plantes	15
M2 - Innovation et sciences des aliments	7
M2 - Microbiologie fondamentale et appliquée (MFA)	7

**Sous réserve d'ouverture rentrée 2023*



DROIT DES AFFAIRES

CONTACTS

M2 - Droit des affaires et fiscalité en alternance (DAFA)	9
--	---

DROIT GÉNÉRAL

B.U.T. - Carrières juridiques (C), administration et justice	20
B.U.T. - Carrières juridiques (C), entreprise et association	20
LP - Assistant juridique	18

DROIT PRIVÉ

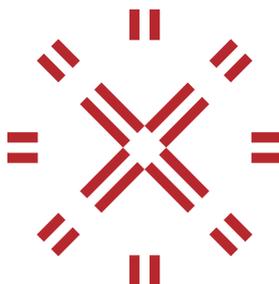
M2 - Droit du numérique	9
--------------------------------	---

DROIT PUBLIC

M2 - Conseil et contentieux des personnes publiques (CCPP)	9
M2 - Juriste en droit de l'urbanisme et de l'aménagement (JDUA)	9

DROIT SOCIAL

M2 - Droit du travail et de la protection sociale	9
--	---



B.U.T. : Bachelor Universitaire de Technologie (se référer à l'annuaire de formation pour l'année d'ouverture à l'alternance)
 L3 : Licence 3^e année - LP : Licence Professionnelle - M1 : Master 1^{re} année - M2 : Master 2^e année
 DE : Diplôme d'État - DEUST : Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques



BANQUE - FINANCE

CONTACTS

B.U.T. - Gestion des entreprises et des administrations (GEA), gestion comptable fiscale et financière (GC2F)	8 20
L3 - Finance et contrôle de gestion (FCG)	11
LP - Chargé de clientèle particuliers	10 19
M1 - M2 - Finance, analyse et stratégie financière (ASF)	11
M1 - M2 - Finance, audit et gestion des risques	11
M1 - M2 - Finance, direction financière et finance verte	11
M1 - M2 - Monnaie, banque, finance, assurance, carrières bancaires	10
M2 - Monnaie, banque, finance, assurance, finance data	10
M2 - Monnaie, banque, finance, assurance, ingénierie économique et financière (IEF)	10

COMMERCE - VENTE

B.U.T. - Techniques de commercialisation (TC), business développement et gestion de la relation client	19
B.U.T. - Techniques de commercialisation (TC), marketing et management du point de vente	19
LP - Assistant gestionnaire export (AGE)	8
LP - Commercialisation des produits alimentaires (CPA), marketing, communication, vente	19
LP - E-commerce et marketing numérique, tourisme et numérique	17
M1 - M2 - Franchise et commerce en réseau (F&CR)	11

COMPTABILITÉ - AUDIT - CONTRÔLE DE GESTION

L3 - Finance et contrôle de gestion (FCG)	11
B.U.T. - Gestion des entreprises et des administrations (GEA), contrôle de gestion et pilotage de la performance (CG2P)	20
B.U.T. - Gestion des entreprises et des administrations (GEA), gestion comptable fiscale et financière (GC2F)	8 20
M1 - M2 - Comptabilité, contrôle, audit (CCA)	11
M1 - M2 - Contrôle de gestion et audit organisationnel (CGAO), systèmes d'information et contrôle de gestion (SICG)	11

GESTION DE PRODUCTION - LOGISTIQUE - ACHATS

B.U.T. - Gestion des entreprises et administration (GEA), gestion entrepreneuriat et management des activités (GEMA), logistique et pilotage des flux	20
M1 - M2 - Gestion de production, logistique, achats (GPLA), management industriel et supply chain management (MISC)	11
M1 - M2 - Gestion de production, logistique, achats (GPLA), management des achats	11

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

B.U.T. - Gestion des entreprises et des administrations (GEA), gestion et pilotage des ressources humaines (GPRH)	8
M2 - Droit du travail et de la protection sociale	9
M1 - M2 - Gestion des ressources humaines (GRH), négociation, stratégie et dialogue social (NSDS)	11

IMMOBILIER

LP - Transaction et commercialisation de biens immobiliers	19
LP - Gestion et administration de biens immobiliers	19

MANAGEMENT - ENTREPRENEURIAT - INNOVATION

B.U.T. - Gestion des entreprises et des administrations (GEA), gestion, entrepreneuriat et management d'activités (GEMA)	8 20
LP - Gestion de projets et structures artistiques et culturels	8
LP - Gestionnaire des entreprises de l'agroéquipement	8
LP - Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration, animation de projet durable (OGEHR)	20
M2 - Management et administration des entreprises (MAE), biologie-gestion	7
M1 - M2 - Management des administrations et des entreprises (MAE), qualité, sécurité, environnement (QSE)	8

MARKETING - INFORMATION - COMMUNICATION

B.U.T. - Gestion des entreprises et administration (GEA), gestion entrepreneuriat et management des activités (GEMA), marketing digital	20
B.U.T. - Information communication (Info Com), communication des organisations	17
B.U.T. - Information communication (Info Com), journalisme	17
B.U.T. - Métiers du multimédia et de l'internet (MMI), stratégie de communication numérique et design d'expérience	17
B.U.T. - Métiers du multimédia et de l'internet (MMI), développement web et dispositifs interactifs	17
B.U.T. - Techniques de commercialisation (TC), business développement et gestion de la relation client	19
B.U.T. - Techniques de commercialisation (TC), marketing et management	19
LP - Commercialisation des produits alimentaires (CPA), marketing, communication, vente	19
LP - E-commerce et marketing numérique, commerce connecté et marketing numérique	20
LP - E-commerce et marketing numérique, tourisme et numérique	17
M1 - M2 - Marketing stratégique et opérationnel (MSO)	11

STATISTIQUES

M2 - Mathématiques appliquées, statistique : science des données, statistique et économétrie	10
M2 - Mathématiques appliquées, statistique : science des données pour la décision publique	10



CYBERSÉCURITÉ - SYSTÈMES - RÉSEAUX ET SÉCURITÉ

CONTACTS

B.U.T. - Réseaux et télécommunications (R&T), cybersécurité	17 20
B.U.T. - Réseaux et télécommunications (R&T), développement système et cloud	17 20
B.U.T. - Réseaux et télécommunications (R&T), pilotage de projets réseaux	20
M1 - M2* - Informatique, Cloud et réseaux / Cloud and network infrastructures	2
M2 - Informatique, responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI)	2

ÉLECTRONIQUE - DOMOTIQUE

B.U.T. - Génie électrique et informatique industrielle (GEII), électronique et systèmes embarqués	8
B.U.T. - Mesures physiques (MP), techniques instrumentales	17
LP - Production automatisée des systèmes électroniques (PASTEL)	8
LP - Domotique, services et produits pour l'habitat (SPH), conception, vente, intégration	2
LP - Métiers de l'électronique, communication et systèmes embarqués	2
M2 - Sciences pour l'ingénieur et applications (SPIA), ingénierie de TIC pour les éco-activités	2
Ingénieur - Photonique et électronique	16

DÉCISIONNEL - DATA

M1 - M2 - Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE), data et business intelligence (DABI)	2
M1 - M2 - Contrôle de gestion et audit organisationnel (CGAO), systèmes d'information et contrôle de gestion (SICG)	11

*Sous réserve d'ouverture rentrée 2023 du M1 et M2 en 2024



INFORMATIQUE - INGÉNIERIE LOGICIELLE

B.U.T. - Informatique, administration, gestion et exploitation des données	17
B.U.T. - Informatique, réalisation d'applications, conception, développement, validation	17
B.U.T. - Métiers du multimédia et de l'internet (MMI), développement web et dispositifs interactifs	17
M1 - M2 - Informatique, ingénierie logicielle	2
M1 - M2 - Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE), développement des logiciels et intégration de systèmes (DILS)	2
Ingénieur - Informatique	16
Ingénieur - Informatique multimédia et réseaux	16

MÉCATRONIQUE - ROBOTIQUE

B.U.T. - Génie électrique et informatique industrielle (GEII), automatisme et informatique industrielle	8
LP - Ingénierie des systèmes automatisés et robotique (ISAR)	8
LP - Production automatisée des systèmes électroniques (PASTEL)	8
M2 - Mécanique, mécatronique	6

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Ingénieur - IoT, sécurité et ville intelligente	1
Ingénieur - Imagerie Numérique	1
Ingénieur - Technologies de l'Information pour la santé	1
Ingénieur - Systèmes numériques et réseaux	1
Ingénieur - Systèmes d'informations	1

B.U.T. : Bachelor Universitaire de Technologie (se référer à l'annuaire de formation pour l'année d'ouverture à l'alternance)
L3 : Licence 3^e année - LP : Licence Professionnelle - M1 : Master 1^{re} année - M2 : Master 2^e année
DE : Diplôme d'État - DEUST : Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques

MA

MATHÉMATIQUES
ET APPLICATIONS

STATISTIQUES

CONTACTS

M2 - Mathématiques appliquées, statistique : science des données, statistique et économétrie

10

M2* - Mathématiques appliquées, statistique : science des données pour la décision publique

10

MODÉLISATION

M1 - M2 - Calcul scientifique et modélisation

4

**Sous réserve d'ouverture en 2023*

SANTÉ

ODONTOLOGIE
MÉDECINE
PHARMACIE

PARAMÉDICAL

DE* - Audioprothésiste

13

PHARMACIE

LP - Nutraceutique, compléments alimentaires et produits de santé à base de plantes

15

DEUST - Préparateur en pharmacie

15

SANTÉ PUBLIQUE

M2 - Méthodes d'évaluations de la qualité et de la sécurité des soins (MEQS)

13

**Sous réserve d'ouverture en 2023*

SSP

SCIENCES SOCIALES
PHILOSOPHIE

ANIMATION SOCIALE

B.U.T. - Carrières sociales (CS), animation sociale et socio-culturelle

8

LP - Coordination de projet d'animation et de développement social et socioculturel

8



CHIMIE

CONTACTS

B.U.T. - Chimie, analyse, contrôle-qualité, environnement (ACQE)	8
B.U.T. - Chimie, chimie industrielle (CI)	8
B.U.T. - Chimie, synthèse	8
M1* - M2 - Chimie, lumière molécules matière (LUMOMAT)	8
M1 - M2 - Chimie, méthodes d'analyses	6
M1 - M2 - Chimie moléculaire, méthodologie, matériaux et molécules pour le vivant	6
M1 - M2 - Chimie du solide et des matériaux (CSM)	6

MATÉRIAUX

B.U.T. - Science et génie des matériaux (SGM), métiers de l'ingénierie des matériaux et des produits	19
B.U.T. - Science et génie des matériaux (SGM), métiers de la caractérisation et de l'expertise des matériaux et des produits	19
Ingénieur - Matériaux	1

MESURES PHYSIQUES

B.U.T. - Mesures physiques (MP), techniques instrumentales	17
B.U.T. - Mesures physiques (MP), matériaux et contrôles physico-chimiques	17

PHOTONIQUE

Ingénieur - Photonique et électronique	16
---	----

*Sous réserve d'ouverture en 2023 pour le M1 et 2024 pour le M2



BÂTIMENT - GÉNIE CIVIL

CONTACTS

B.U.T. - Génie civil - Construction durable (GC-CD), bureau d'études conception	8
B.U.T. - Génie civil - Construction durable (GC-CD), réhabilitation et amélioration des performances environnementales des bâtiments	8
B.U.T. - Génie civil - Construction durable (GC-CD), travaux bâtiment	8
B.U.T. - Génie civil - Construction durable (GC-CD), travaux publics	8
LP - Domotique, services et produits pour l'habitat (SPH), conception, vente, intégration	2
M2 - Sciences pour l'ingénieur et applications (SPIA), ingénierie de TIC pour les éco-activités	2

GÉNIE CLIMATIQUE - ÉNERGIE

B.U.T. - Génie électrique et informatique industrielle (GEII), électricité et maîtrise de l'énergie	8
LP - Chargé d'affaires en génie climatique	8
LP - Responsable technique d'installations du froid industriel et de conditionnement d'air	8

GÉNIE ÉLECTRIQUE

B.U.T. - Génie électrique et informatique industrielle (GEII), automatisme et informatique industrielle (AI)	8
B.U.T. - Génie électrique et informatique industrielle (GEII), électricité et maîtrise de l'énergie (EME)	8
B.U.T. - Génie électrique et informatique industrielle (GEII), électronique et systèmes embarqués (ESE)	8

HYGIÈNE - QUALITÉ - SÉCURITÉ

CONTACTS

B.U.T. - Chimie, analyse, contrôle-qualité, environnement (ACQE)	8
B.U.T. - Génie biologique (GB), sciences de l'aliment et biotechnologie (SAB)	19
LP - Animateur qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement (QHSSE)	8
M1 -M2 - Management des administrations et des entreprises (MAE), qualité, sécurité, environnement (QSE)	8

INDUSTRIE - INNOVATION

B.U.T. - Génie électrique et informatique industrielle (GEII), automatisme et informatique industrielle	8
B.U.T. - Génie mécanique productique (GMP), conception et production durable	8
B.U.T. - Génie mécanique productique (GMP), management de process industriel	8
B.U.T. - Génie mécanique productique (GMP), simulation numérique et réalité virtuelle	8
B.U.T. - Mesures physiques (MP), techniques instrumentales	17
B.U.T. - Mesures physiques (MP), matériaux et contrôles physico-chimiques	17
LP - Production automatisée des systèmes électroniques (PASTEL)	8

MAINTENANCE

B.U.T. - Génie électrique et informatique industrielle (GEII), électronique et systèmes embarqués (ESE)	8
B.U.T. - Génie industriel et maintenance (GIM), management, méthodes maintenance innovante	20



CONTACTS

CAMPUS DE BEAULIEU

1 ESIR - École Supérieure d'Ingénieurs de Rennes
Guillaume RIOU
guillaume.riou@univ-rennes.fr

2 ISTIC - UFR Informatique-électronique
Guillaume RIOU
guillaume.riou@univ-rennes.fr

3 OSUR - Observatoire des Sciences de l'Univers de Rennes
Florence MORFOISSE
florence.morfoisse@univ-rennes.fr

4 UFR Mathématiques
Guillaume RIOU
guillaume.riou@univ-rennes.fr

5 UFR de Philosophie
Élise LEBEGUE
elise.lebegue@univ-rennes.fr

6 UFR Sciences et propriétés de la matière
Florence MORFOISSE
florence.morfoisse@univ-rennes.fr

7 UFR Sciences de la vie et de l'environnement
Florence MORFOISSE
florence.morfoisse@univ-rennes.fr

8 IUT de Rennes
Charlotte CAVALAN
charlotte.cavalan@univ-rennes.fr
Anthony CHOLLET
anthony.chollet@univ-rennes.fr

CAMPUS CENTRE

9 Faculté de Droit et de science politique
Élise LEBEGUE
elise.lebegue@univ-rennes.fr

10 Faculté des Sciences économiques
Céline PIOT
celine.piot@univ-rennes.fr

11 IGR-IAE Rennes
Chrystèle ALIX-PELTOT
chrystele.alix@univ-rennes.fr
Stéphane BERGUE
stephane.bergue@univ-rennes.fr

12 IPAG - Institution de Préparation à l'Administration Générale
Élise LEBEGUE
elise.lebegue@univ-rennes.fr

CAMPUS DE VILLEJEAN - SANTÉ

13 Faculté de Médecine

14 Faculté d'Odontologie

15 Faculté des Sciences pharmaceutiques et biologiques
Sylvie BORY
sylvie.bory@univ-rennes.fr
Renaud ROUSSEAU
renaud.rousseau@univ-rennes.fr





LANNION

16 **ENSSAT - École Nationale Supérieure des Sciences Appliquées et de Technologie**
Marie JEZEQUEL
marie.jezequel@univ-rennes.fr

17 **IUT de Lannion**
Marie JEZEQUEL
marie.jezequel@univ-rennes.fr

SAINT-BRIEUC

18 **Antenne de la faculté de Droit et de science politique**
Élise LEBEGUE
elise.lebegue@univ-rennes.fr

19 **IUT de Saint-Brieuc**
Anne GERNIER
anne.gernier@univ-rennes.fr

SAINT-MALO

20 **IUT de Saint-Malo**
Claire GARNIER
claire.garnier@univ-rennes.fr

SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE (SFCA)

21 **SFCA**
Pôle Numérique Rennes Beaulieu (PNRB)
263 Avenue Général Leclerc
35042 Rennes cedex
Tél : 02 23 23 51 12
sfc@univ-rennes.fr

Adresse mail :
prenom.nom@univ-rennes.fr

Retrouvez toutes les coordonnées de **vos interlocuteurs** sur le site SFCA, rubrique **«S'informer» / «Notre équipe» formation-continue.univ-rennes.fr**





02 23 23 51 12

sfc@univ-rennes.fr

formation-continue.univ-rennes.fr

Annuaire des formations de l'Université de Rennes
formations.univ-rennes.fr

